



OMS Angers – Gestion des subventions

Guide utilisateur des Scolaires

Le mot du président de l'Office Municipal de Sports

« Anticiper, aider à préparer l'avenir des clubs, c'est une des missions que s'est fixée l'OMS.

Cet outil, que vous allez vous approprier, doit permettre d'obtenir des précisions sur le cheminement de vos subventions. Vous aurez ainsi une maîtrise de vos données avec une explication claire des différentes règles de gestion et de calcul que vous pourrez consulter plus facilement.

Les inquiétudes des non-initiés seront vite levées car la conception se veut intuitive. De plus, les possibilités, pas toujours visibles de prime abord, que nous offre cette dématérialisation, fera grandir notre champ d'action.

Des statistiques encore plus précises, des simulations rapides pour de nouvelles propositions, des analyses pertinentes et sans doute un jour une extension de notre périmètre.

Nous espérons cette ambition partagée, étape par étape, avec une évolution positive pour tous. »

Claude CHERRE

Président de l'OMS

Suivi des versions

Document	Date	Nom Prénom	Modifications
Guide utilisateur Scolaire – V1.docx	23/05/2016	Mathieu Lamarque - WeEnjoy	Version initiale
Guide utilisateur Scolaire – V2.docx	20/04/2018	Julie Perrault – OMS Angers	V2
Guide utilisateur Scolaire	23/08/2022	Julie Perrault – OMS Angers	V3

Table des matières

1. Le contexte	5
2. Connexion au service en ligne	5
3. Page d'accueil	6
4. Modification de votre mot de passe.....	8
5. La fiche de votre club	9
5.1. Ajouter un contact dans votre club.....	11
5.2. Ajouter une affiliation à une fédération	12
5.3. Ajouter des horaires et lieux de pratique.....	13
5.4. Ajouter une cotisation.....	13
6. Tableau des demandes de subvention	15
7. Présentation d'une demande de subvention	16
8. Demande de subvention « Fonctionnement scolaire »	18
9. Demande de subvention « Accession meilleur niveau Scolaire »	20

1. Le contexte

Ce document est destiné aux **associations scolaires** qui adhèrent à l'OMS et qui sont amenées à utiliser l'outil de gestion des subventions dématérialisées.

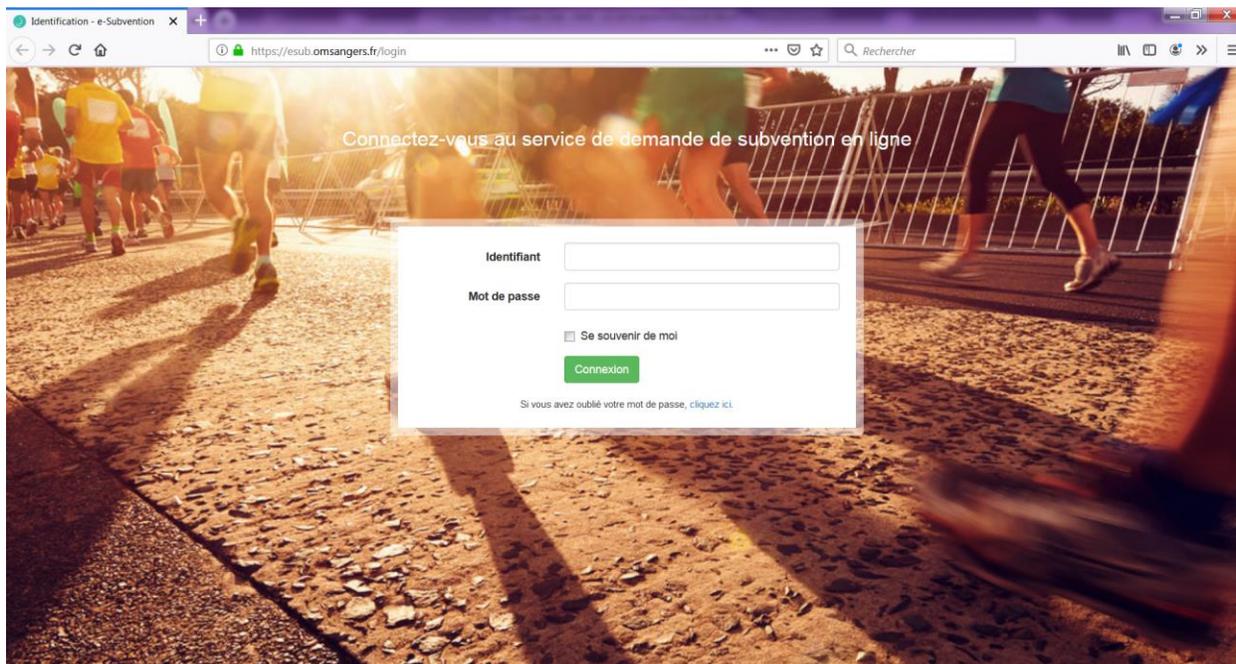
Remarques générales :

- Certains justificatifs demandés sont obligatoires. La prise en compte d'une demande ne pourra se faire en cas d'absence de justificatif.
- Tous les exemples présents dans ce document sont basés sur des associations, des utilisateurs, des montants d'enveloppes fictifs afin d'illustrer le présent guide.

2. Connexion au service en ligne

Pour accéder à la page de connexion, ouvrez votre navigateur préféré et saisissez l'adresse suivante :

<https://esub.omsangers.fr/login>

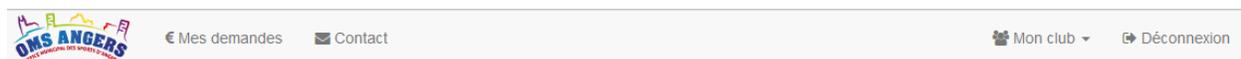


Pour vous connecter, vous devez disposer d'un compte association (ou club). L'OMS attribue un compte à chaque établissement et vous transmet vos identifiants de connexion.

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur Connexion.

3. Page d'accueil

Lorsque vous êtes connecté, la page d'accueil s'affiche :



Bienvenue ANGERS ATHLETIC CLUB

Bienvenue sur le nouveau site de l'OMS pour la saisie de vos subventions en ligne

Pour cette année 2016 nous vous demandons de procéder de la façon suivante:

- Pour les clubs dans l'onglet Mon compte compléter
 - Le contact référent.
 - Le correspondant extérieur.
 - Les fonctions président, secrétaire et trésorier pour le club.
 - La ou les Fédération ou votre club est affiliés
 - Les horaires et lieux de pratique
 - Les cotisations
- Pour les délégués dans l'onglet Mon compte compléter
 - Compléter vos coordonnées
- Saisie des subventions

La page est composée d'un menu de navigation et du corps de la page. Le menu comprend les éléments suivants :

- **Demandes**

Permet d'afficher toutes les demandes de subventions présentes et passées de votre association. Votre délégué a accès à toutes les demandes des établissements de sa discipline et peut contrôler les demandes et suivre leur avancement.
- **Contact**

Cette page vous permet d'envoyer un email au secrétariat de l'OMS.
- **Mon club**

Cette page vous permet d'accéder à la fiche de votre association et de modifier votre mot de passe.
- **Déconnexion**

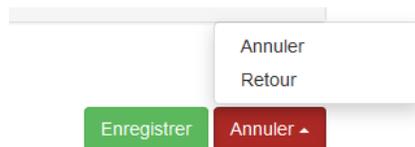
Ce bouton vous permet de vous déconnecter du service.

Navigation sur le logiciel

Vous pouvez naviguer entre les différentes pages du logiciel en cliquant sur les entrées du menu de navigation : Demandes, Contact, Mon club.

Enregistrer / Annuler les modifications

Lorsque vous accédez au contenu d'une demande de subvention, vous pouvez **sortir de la demande** sans enregistrer les éventuelles modifications. Pour cela, il faut cliquer sur le bouton rouge « Annuler » puis sélectionner « Retour ».

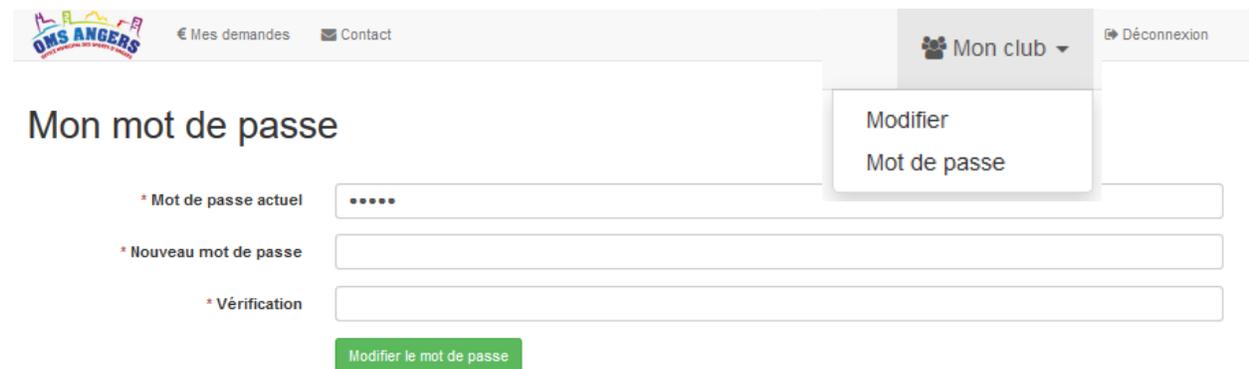


Pour **annuler les modifications apportées** et revenir à l'état initial de la demande, il faut cliquer sur le bouton rouge « Annuler » puis sélectionner « Annuler ».

Pour **enregistrer les modifications** sur une demande, il faut cliquer sur le bouton vert « Enregistrer ».

4. Modification de votre mot de passe

Pour modifier votre mot de passe, cliquez sur « Mon club » puis sur « Mot de passe ». Le formulaire ci-dessous s'affiche. Vous devez saisir votre mot de passe actuel puis votre nouveau mot de passe dans « Nouveau mot de passe » puis dans « Vérification ». Pour valider la modification, cliquez sur « Modifier le mot de passe ».



The screenshot shows the user interface for changing a password. At the top, there is a navigation bar with the OMS ANGERS logo, links for 'Mes demandes' and 'Contact', a 'Mon club' dropdown menu, and a 'Déconnexion' link. The main heading is 'Mon mot de passe'. Below it, there are three input fields: 'Mot de passe actuel' (with a masked password '*****'), 'Nouveau mot de passe', and 'Vérification'. A green button labeled 'Modifier le mot de passe' is positioned below the input fields. A dropdown menu is open under 'Mon club', showing 'Modifier Mot de passe' as the selected option.

5. La fiche de votre association (ou établissement)

En cliquant sur « Mon Club » / « Modifier » dans le menu de navigation, vous accédez à la fiche de votre association.

 € Mes demandes  Contact  Mon club ▾  Déconnexion

Mon club – ANGERS ATHLETIC CLUB

Modifier
Mot de passe

⚠ La fiche du club est incomplète

- Le club n'a pas de contact référent.
- Le club n'a pas de correspondant extérieur.
- Les fonctions président, secrétaire et trésorier ne sont pas renseignées pour le club.

Informations

* Nom	ANGERS ATHLETIC CLUB	* Identifiant	AAC
* Structure	OMS Angers ▾		
* Catégorie	Club amateur ▾	* Discipline	Athlétisme ▾
Affiliation du	01/02/2010	au	
Subvention du	01/02/2010	au	
* Adresse	5 rue Guérin	Complément	
* Code postal	49100	* Ville	Angers
* Téléphone 1	0630448414	Téléphone 2	
* E-mail 1	contact@weenjoy.fr	E-mail 2	
Site Web			
N° agrément		N° SIRET	

Contacts [Fédérations](#) [Horaires & lieux de pratiques](#) [Cotisations](#) [Profil](#)

⚠ Aucun contact n'est renseigné pour ce club.

[Ajouter ▾](#) [Enregistrer](#) [Annuler ▾](#)

La fiche de l'association est composée :

- d'un **formulaire** pour renseigner toutes les coordonnées de votre association. Complétez ces données si besoin.
Le mail renseigné sur cette page « E-mail 1 » sera le mail destinataire en cas de demande de réinitialisation de mot de passe.
- puis de plusieurs **onglets** :
 - **Contacts**
Cet onglet permet de renseigner les différents contacts de l'association.
 - **Fédérations**
Ici vous pouvez lister les fédérations auxquelles votre association est affiliée.
 - **Horaires & lieux de pratique**
Vous pouvez renseigner les horaires et les lieux où se déroulent vos activités.
 - **Cotisations**
Vous pouvez renseigner les tarifs des cotisations.
 - **Profils**
Vous pouvez consulter le profil de votre association qui est positionné sur « Club ».
 - **Documents**
Vous pouvez y ajouter des documents comme la plaquette de votre association, votre fiche d'inscription, etc.

Un commentaire sur fond rouge est affiché lorsque votre fiche est incomplète.

Mon club – ANGERS ATHLETIC CLUB

❗ **La fiche du club est incomplète**

- Le club n'a pas de contact référent.
- Le club n'a pas de correspondant extérieur.
- Les fonctions président, secrétaire et trésorier ne sont pas renseignées pour le club.

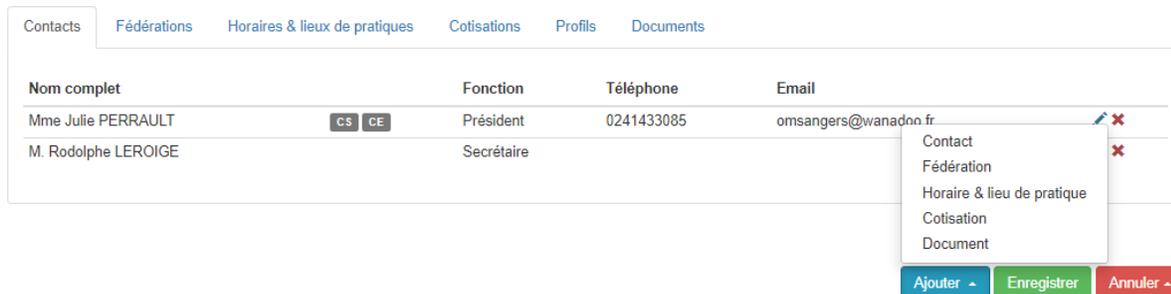
Important :

Pour pouvoir commencer à créer une première demande de subvention, votre fiche doit être complète.

► **Penser à actualiser les données chaque année (coordonnées, contacts, etc.).**

5.1. Ajouter un contact dans votre association

Pour ajouter un contact, il faut cliquer sur le bouton bleu « Ajouter » puis sélectionner « Contact » :



Nom complet	Fonction	Téléphone	Email
Mme Julie PERRAULT CS CE	Président	0241433085	omsangers@wanadoo.fr
M. Rodolphe LEROIGE	Secrétaire		

- Contact
- Fédération
- Horaire & lieu de pratique
- Cotisation
- Document

Ajouter
Enregistrer
Annuler

Un formulaire d'ajout de contact s'affiche :

Il suffit de renseigner le formulaire, puis de valider en cliquant sur « Enregistrer ».

Contact du club – CLUB ANGERS HOCKEY

Ajouter un contact

* **Civilité**

Madame

* **Prénom**

Sylvie

* **Nom**

CLASSEUR

* **Fonction**

Trésorier

Téléphone

E-mail

* **Adresse**

omsangers@wanadoo.fr

* **Code postal**

49100

* **Ville**

ANGERS

Référent e-subvention

Correspondant extérieur

Données publiques

Je souhaite être informé par email du suivi des demandes de subventions

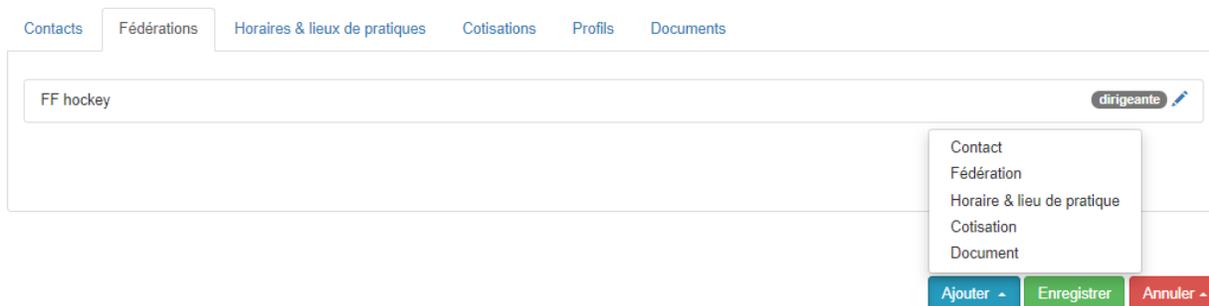
Enregistrer
Annuler

Le contact **référent e-subvention (CS)** est le contact principal de l'association en charge de la saisie et du suivi des demandes de subventions. Le contact référent sera averti par email de l'avancement de ses demandes de subventions.

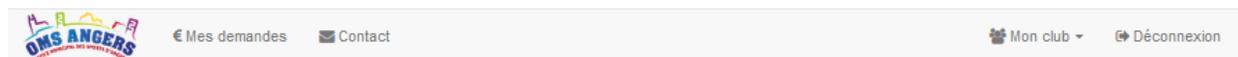
Le contact **correspondant extérieur (CE)** est le contact qui sera publié sur le site de l'OMS pour les personnes qui souhaitent prendre contact avec le club.

5.2. Ajouter une affiliation à une fédération

Pour ajouter une fédération, il faut cliquer sur le bouton bleu « Ajouter » puis sélectionner « Fédération » :



La liste des fédérations s'affiche, il suffit de sélectionner les fédérations auxquelles votre association est affiliée puis de valider en cliquant sur « Enregistrer ».



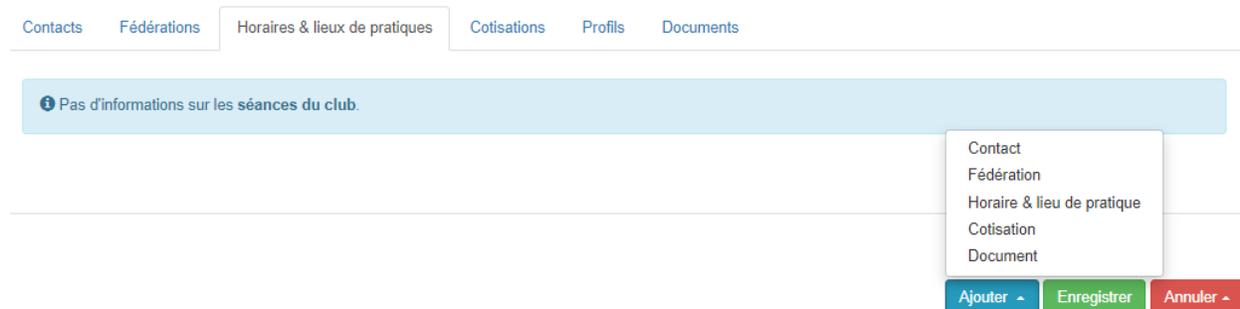
Fédérations du club – ANGERS ATHLETIC CLUB

Liste des fédérations du club

- * Fédérations
- FF d'athlétisme
 - FF des sociétés d'aviron
 - FF de badminton
 - FF de basketball
 - FF de boxe
 - FF de canoë-kayak
 - FF de cyclisme
 - FF d'équitation
 - FF d'escrime
 - FF de football
 - FF des sports de glace (Danse sur glace et Patinage artistique)
 - FF de gymnastique
 - FF d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme
 - FF de handball
 - FF de hockey

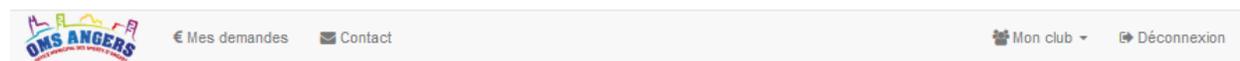
5.3. Ajouter des horaires et lieux de pratique

Pour ajouter des horaires ou des lieux de pratique, il faut cliquer sur le bouton bleu « Ajouter » puis sélectionner « Horaires & lieux de pratique » :



The screenshot shows a navigation bar with tabs: Contacts, Fédérations, Horaires & lieux de pratiques (selected), Cotisations, Profils, Documents. Below the tabs is a light blue banner with an information icon and the text "Pas d'informations sur les séances du club." A dropdown menu is open over the banner, listing: Contact, Fédération, Horaire & lieu de pratique, Cotisation, Document. At the bottom of the menu are three buttons: "Ajouter" (blue), "Enregistrer" (green), and "Annuler" (red).

Un formulaire vous permet de renseigner un horaire et un lieu d'entraînement :



The header shows the OMS ANGERS logo on the left, followed by "€ Mes demandes" and "Contact" with an envelope icon. On the right, there is "Mon club" with a dropdown arrow and "Déconnexion" with a power icon.

Séances du club – ANGERS ATHLETIC CLUB

Ajouter une séance

* Groupe

* Jour

* Début :

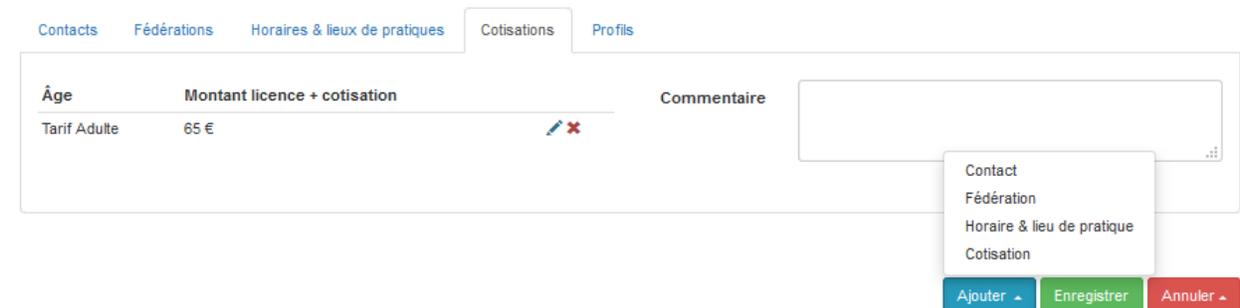
* Fin :

* Lieu

Il suffit de compléter les informations puis de valider en cliquant sur « Enregistrer ».

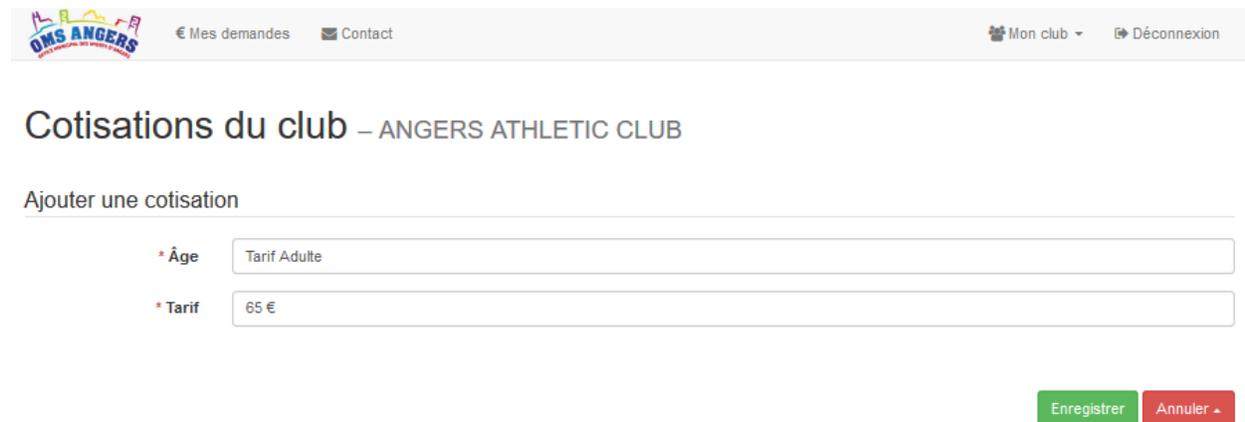
5.4. Ajouter une cotisation (scolaires non concernés)

Pour ajouter une cotisation, il faut cliquer sur le bouton bleu « Ajouter » puis sélectionner « Cotisation » :



The screenshot shows the 'Cotisations' tab selected in the navigation bar. The form has columns for 'Âge', 'Montant licence + cotisation', and 'Commentaire'. The 'Âge' column contains 'Tarif Adulte' and the 'Montant licence + cotisation' column contains '65 €'. There is a small edit/delete icon next to the amount. A dropdown menu is open over the 'Commentaire' column, listing: Contact, Fédération, Horaire & lieu de pratique, Cotisation. At the bottom of the menu are three buttons: "Ajouter" (blue), "Enregistrer" (green), and "Annuler" (red).

Un formulaire vous permet de renseigner un libellé et un tarif associé :



OMS ANGERS € Mes demandes Contact Mon club Déconnexion

Cotisations du club – ANGERS ATHLETIC CLUB

Ajouter une cotisation

* Âge Tarif Adulte

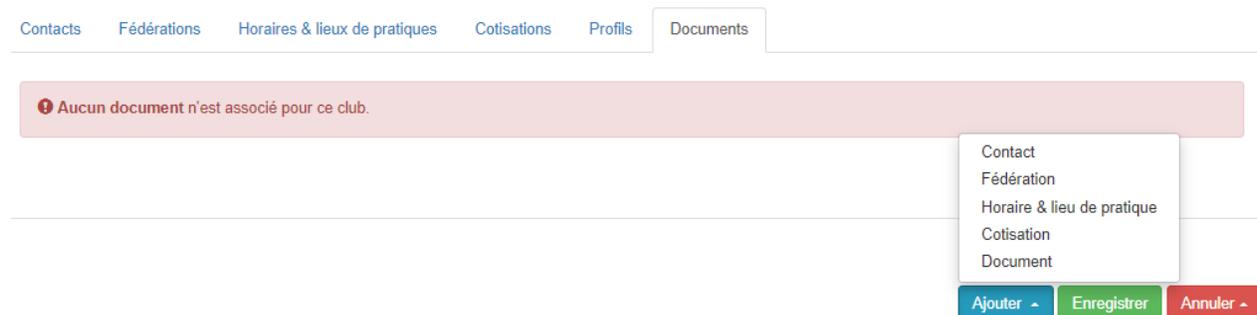
* Tarif 65 €

Enregistrer Annuler

Il suffit de compléter les informations puis de valider en cliquant sur « Enregistrer ».

1.1.Ajouter un document (scolaires non concernés)

Pour ajouter un document, il faut cliquer sur le bouton bleu « Ajouter » puis sélectionner « Document » :



Contacts Fédérations Horaires & lieux de pratiques Cotisations Profils Documents

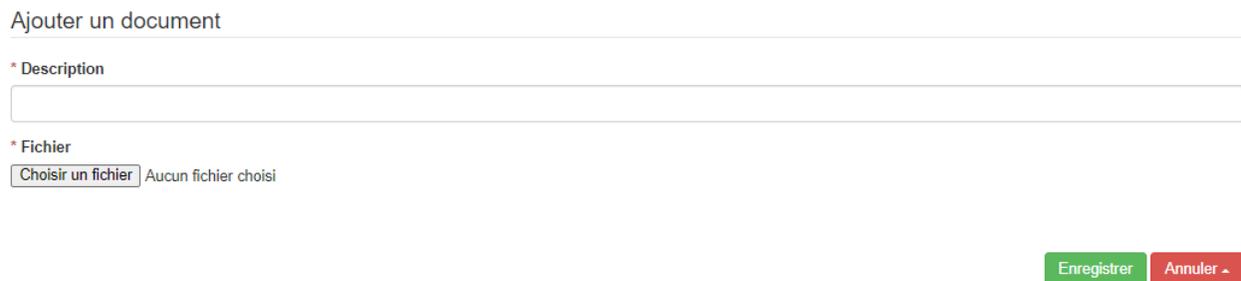
Aucun document n'est associé pour ce club.

- Contact
- Fédération
- Horaire & lieu de pratique
- Cotisation
- Document

Ajouter Enregistrer Annuler

Un formulaire vous permet de renseigner le nom du document et de l'importer dans l'outil :

Document – CLUB ANGERS HOCKEY



Ajouter un document

* Description

* Fichier
Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Enregistrer Annuler

Vous validez ensuite en cliquant sur « Enregistrer ».

2. Tableau des demandes de subvention

Pour ajouter une demande de subvention, il faut que votre fiche association soit complète. Pour accéder à la liste des demandes, cliquez sur « Mes demandes » dans le menu de navigation.



The screenshot shows the 'Mes demandes de subventions' page. At the top, there is a navigation bar with the OMS ANGERS logo, 'Mes demandes', 'Contact', 'Mon club', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, the title 'Mes demandes de subventions' is displayed. There is a search bar with a dropdown for 'Type de subvention' and an 'Ajouter' button. A search input field is labeled 'Rechercher :'. To the right, there is a display count 'Afficher 10 éléments'. The main content is a table with columns: Subvention, Saison, Statut, and Montant. The table contains two rows: 'Fonctionnement scolaire 2015' with status 'Délégué' and 'Accession meilleur niveau scolaire 2015' with status 'Saisie'. Each row has edit and delete icons. At the bottom, there is a pagination control showing 'Précédent', '1', and 'Suivant'.

Cette page présente sous forme de tableau toutes les demandes effectuées par l'association. Le tableau affiche le nom de la subvention, la saison, le statut de la demande, le montant attribué, les boutons d'édition : modifier et supprimer.

Rechercher :

Il est possible de rechercher une demande en utilisant la barre de recherche. Vous pouvez cumuler les critères de recherche : « 2021 Fonctionnement » => Filtre toutes les demandes qui répondent aux 2 critères.



Il est possible de trier le tableau des demandes en cliquant sur le bouton. Vous pouvez cumuler une recherche et trier sur une colonne.

Type de subvention Ajouter

Pour ajouter une nouvelle demande, il faut sélectionner le type de subvention dans la liste déroulante puis cliquer sur « Ajouter ».



Ce bouton permet d'accéder au détail de la subvention pour la consulter ou la modifier.



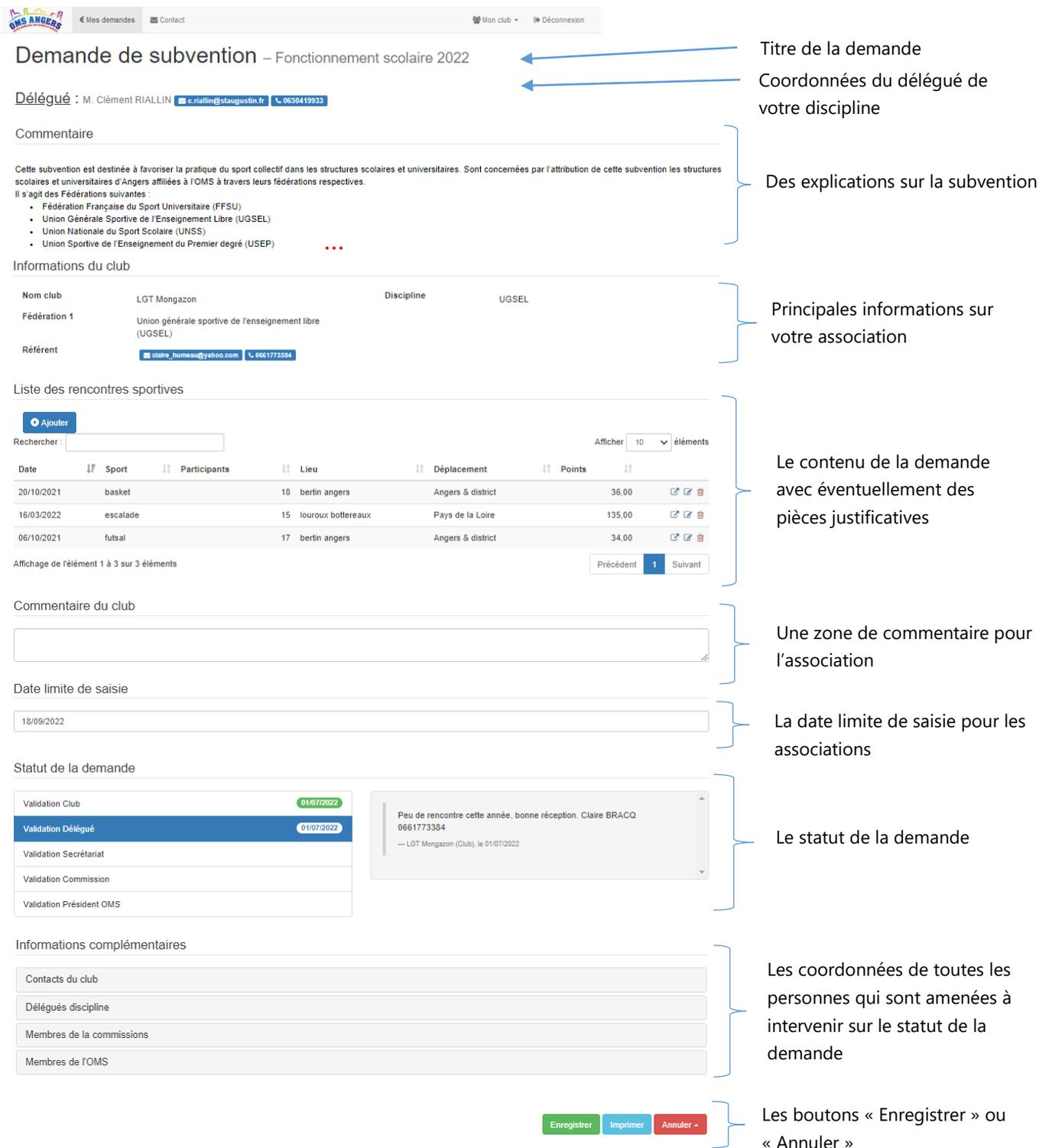
Ce bouton permet de dupliquer une ligne dans la demande Accession Meilleur Niveau Scolaire. Cela évite d'avoir à ressaisir toutes les informations, il suffit alors de faire la mise à jour de la demande.



Ce bouton permet de supprimer une demande. Cette action n'est plus possible lorsque la demande a été validée par le club.

3. Présentation d'une demande de subvention

Toutes les demandes de subvention sont présentées ainsi :



Titre de la demande

Coordonnées du délégué de votre discipline

Des explications sur la subvention

Principales informations sur votre association

Le contenu de la demande avec éventuellement des pièces justificatives

Une zone de commentaire pour l'association

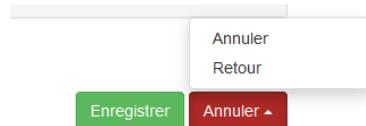
La date limite de saisie pour les associations

Le statut de la demande

Les coordonnées de toutes les personnes qui sont amenées à intervenir sur le statut de la demande

Les boutons « Enregistrer » ou « Annuler »

Enregistrer / Annuler les modifications



Pour **enregistrer les modifications** sur une demande, il faut cliquer sur le bouton vert « Enregistrer ».

Pour **annuler les modifications apportées** et revenir initial de la demande, il faut cliquer sur le bouton rouge « Annuler » puis sélectionner « Annuler ».

Pour **sortir de la demande** sans enregistrer les modifications, il faut cliquer sur le bouton rouge « Annuler » puis sélectionner « Retour ».

Processus de validation des demandes

Chaque demande de subvention suit le processus suivant :

- **Validation club** : Une fois toutes les saisies terminées, l'association peut valider sa demande de subvention. Les contrôles sur les pièces jointes obligatoires sont appliqués au moment de la validation Club. S'il manque un justificatif, un message sera affiché et la demande ne pourra pas être validée. Après validation, celle-ci ne sera plus modifiable par l'association.
- **Validation délégué** : Le délégué contrôle les informations saisies par l'association et demande éventuellement la correction des erreurs. Pour cela, il doit modifier la date limite de saisie sur la demande (sans dépasser sa propre date de validation), puis faire revenir la demande à l'étape précédente afin de redonner la main à l'association. Ce retour peut être effectué jusqu'à la date butoir. Lorsqu'il est d'accord, il peut valider la demande de subvention.
- **Validation secrétariat** : Les demandes ne sont plus modifiables par les associations et le délégué mais uniquement par le secrétariat de l'OMS. Le secrétariat peut ainsi effectuer des contrôles inter-disciplines.
- **Validation commission** : Après validation par le secrétariat, la demande est accessible par la commission qui traite ce type de subvention. La commission étudie toutes les demandes émises par les associations et statue sur les propositions de subvention.
- **Validation Président OMS** : Lorsque toutes les commissions ont terminé leur travail, les demandes de subventions sont proposées au Conseil municipal d'Angers. Des corrections peuvent être apportées avant validation par le Conseil municipal. A partir de la validation par le président de l'OMS, l'association peut savoir quel est le montant qui a été accordé à chacune de ses demandes de subventions.

Notifications par email

Vous recevrez un email à chaque fois qu'une de vos demandes de subvention change de statut.

4. Demande de subvention « Fonctionnement scolaire »

Cette ligne de subvention a pour objectif de favoriser la pratique sportive dans les établissements scolaires. Cette subvention s'appuie sur le nombre de participants aux rencontres sportives et sur le lieu des rencontres.



€ Mes demandes
Contact

Mon club
Déconnexion

Demande de subvention – Fonctionnement scolaire 2022

Délégué : M. Clément RIALLIN c.riallin@staugustin.fr [0650419933](tel:0650419933)

Commentaire

Cette subvention est destinée à favoriser la pratique du sport collectif dans les structures scolaires et universitaires. Sont concernées par l'attribution de cette subvention les structures scolaires et universitaires d'Angers affiliées à l'OMS à travers leurs fédérations respectives.

Il s'agit des Fédérations suivantes :

- Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) ...

Informations du club

Nom club	LGT Mongazon	Discipline	UGSEL
Fédération 1	Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL)		
Référent	claire_humeau@yahoo.com 0661773384		

Liste des rencontres sportives

[Ajouter](#)
Rechercher :
Afficher éléments

Date	Sport	Participants	Lieu	Déplacement	Points	
20/10/2021	basket	18	bertin angers	Angers & district	36,00	🔗 📄 🗑️
16/03/2022	escalade	15	louroux bottereaux	Pays de la Loire	135,00	🔗 📄 🗑️
06/10/2021	futsal	17	bertin angers	Angers & district	34,00	🔗 📄 🗑️

Affichage de l'élément 1 à 3 sur 3 éléments

Précédent
1
Suivant

Dans la mesure du possible, il est demandé de fournir des justificatifs pour chaque rencontre.

Règles de calcul

Il s'agit d'une subvention par répartition de points.

1. Nombre de points par participant : 1 point

2. Nombre de points en fonction du lieu :

- Domicile : 1 point
- Angers et son district : 2 points
- Maine-et-Loire : 5 points
- Pays de la Loire : 9 points

3. Plancher minimum : 75 € par établissement

Calcul du nombre de point

Pour chaque rencontre : Nb participants x Nb points par lieu

Valeur du point

La somme globale des points affectés à chaque établissement permet de calculer la valeur du point, à partir du montant de la subvention accordée et en tenant compte du plancher minimum.

Montant de la subvention

Chaque établissement se voit affecter le produit de la valeur du point multiplié par son nombre de points.

5. Demande de subvention « Accession meilleur niveau Scolaire »

Cette subvention est destinée à aider les établissements qui concourent au meilleur niveau de leur discipline.



€ Mes demandes
Contact

Mon club ▾
Déconnexion

Demande de subvention – Accession meilleur niveau scolaire 2022

Délégué : M. Clément RIALLIN c.riallin@staugustin.fr [0650419933](tel:0650419933)

Commentaire

Cette subvention est destinée à donner un coup de pouce aux structures scolaires et universitaires qui accèdent à des compétitions inter-académiques ou à des Championnats de France.

Cette subvention concerne les déplacements de tous les élèves ayant accédé à un national ou un inter-académique (il suffira de noter le nombre d'élèves sans les nommer individuellement). Lorsque leur présence est indispensable pour disputer la rencontre ou le championnat, les jeunes officiels peuvent être pris en charge.

Il est important que tous les établissements fonctionnent avec la même lecture.

Hébergement

Les dates de début et de fin de la compétition sont utilisées pour déterminer le nombre de nuitées maximum qui peuvent être indemnisées. ...

Informations du club

Nom club	Lycée Joseph Wresinski (site Ste Marie)	Discipline	UGSEL
Fédération 1	Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL)		
Référent	Isabelle.Fraudin-Cauchon@ac-nantes.fr 0783381763		

Meilleur niveau

+ Ajouter ▾

Afficher éléments

Sport	Date	Niveau	Championnat	Épreuve	Lieu	Distance	Participants	Nuits	
Individuel	09/03/2022	Championnat de France	Athlétisme		22000 Saint Brieux	227 km	1	1	🔗 📄 🗑️
Individuel	16/05/2022	Championnat de France	Athlétisme		62300 Lens	493 km	4	2	🔗 📄 🗑️

Affichage de l'élément 1 à 2 sur 2 éléments

Précédent
1
Suivant

La subvention « Accession meilleur niveau scolaire » se déroule en plusieurs étapes. Il faut commencer par ajouter des compétitions (individuelles ou par équipes), puis ajouter des participations.

Le tableau ci-dessus présente toutes les compétitions du club. Une barre de recherche permet de filtrer les compétitions.

Pour chaque compétition, le tableau affiche les informations suivantes :

- Sport : individuel ou collectif
- Date de début de la compétition
- Niveau (championnat de France, Inter-académique)
- Nom du championnat
- Epreuve
- Lieu
- La distance par rapport à Angers
- Le nombre de participants
- Le nombre de nuités à prendre en compte

Remarque : En passant le curseur de la souris sur le lieu, une infobulle affiche le lieu qui a été retourné par Google Maps. La distance affichée correspond à la distance Aller.

reuve	Lieu	Distance	Participants
	Route de Brest, Quimper	313 km	1
Bordeau	Route de Brest, Quimper, France	398 km	1

Ajouter une compétition de sport individuel

Ajouter ▾

une compétition de sport individuel

une compétition de sport collectif

La subvention « Accession meilleur niveau » permet à l'association d'ajouter des compétitions de sports individuels ou collectifs. En cliquant sur le bouton « Ajouter » puis « une compétition de sport individuel », l'écran ci-dessous s'affiche.

1. Renseigner le formulaire suivant

Accession meilleur niveau scolaire 2022 – Sport individuel

Ajouter une compétition

* Niveau

* Compétition

* Début

* Fin

* Lieu

Suivant **Annuler** ▾

Tous les champs sont obligatoires.

Le **niveau** de la compétition est à sélectionner entre « Inter-académiques » et « Championnat de France ».

Les dates de début et de fin de la compétition sont utilisées pour déterminer le nombre de nuitées maximum qui peuvent être indemnisées. A noter que seules les compétitions qui se déroulent à plus de **80 kms** d'Angers permettent éventuellement d'être indemnisées pour l'hébergement.

Le lieu permet de calculer la distance par rapport à Angers et l'indemnité kilométrique correspondante. Le système s'appuie sur la distance la plus courte retournée par Google Maps.

La distance se calcule automatiquement via une procédure validée en Bureau de l'OMS en accédant au site Google Maps. Tous les calculs du logiciel sur cet aspect se basent sur les résultats de cette requête sans aucune exception ce qui garantit une parfaite égalité de traitement entre les clubs.

2. Valider en cliquant sur le bouton « Suivant »

Le formulaire ci-dessous s'affiche avec une partie pour saisir les participations, l'hébergement et les pièces justificatives.

Accession meilleur niveau scolaire 2022 – Sport individuel

Modifier une compétition

* Niveau
Championnat de France

* Compétition
France Escrime

* Début
10/06/2022

* Fin
11/06/2022

* Lieu
Marseille

Participations

[Ajouter](#)

Rechercher :

Afficher 10 éléments

Sélection	Nom complet	Catégorie	Épreuve	Résultat
Aucune donnée disponible dans le tableau				

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 éléments

[Précédent](#) [Suivant](#)

[Supprimer les participations sélectionnées](#) [Supprimer toutes les participations](#)

Hébergement

[Afficher les modalités](#)

Nuits

Pièces justificatives

Sélect. fichiers | Aucun fichier choisi

Enregistrer document

Enregistrer

Annuler ↵

Pour l'hébergement, toutes les règles et les contrôles appliqués sont accessibles en cliquant sur « Afficher les modalités ».

3. Ajouter des participations

Cliquez sur « Ajouter » pour saisir une participation. L'écran suivant s'affiche, tous les champs sont obligatoires.

Accession meilleur niveau scolaire 2022 – Championnat de France

Ajouter une participation individuelle

* Nom complet

* Catégorie

< 18 ans



* Épreuve

* Résultat

Enregistrer

Annuler ↵

4. Ajouter de l'hébergement

L'hébergement n'est saisissable que si la compétition a lieu à plus de **80 kms** de distance d'Angers (et non plus 200km).

Le nombre de nuitées est contrôlé par rapport à la durée officielle de la compétition et par rapport au nombre de participants.

Le nombre de participants est déterminé à partir de la liste des participants.

Remarque :

La distance se calcule automatiquement via une procédure validée en Bureau de l'OMS en accédant au site Google Maps. Tous les calculs du logiciel sur cet aspect se basent sur les résultats de cette requête sans aucune exception ce qui garantit une parfaite égalité de traitement entre les clubs.

5. Ajouter vos justificatifs

Pour valider votre compétition, vous devez joindre un justificatif officiel de la compétition (résultats/classement), et une facture pour l'hébergement.

6. Enregistrer la compétition

Votre compétition s'affiche dans le tableau Meilleur Niveau de la demande de subvention.

Ajouter une compétition de sport collectif

Meilleur niveau

Ajouter ▾

une compétition de sport individuel
une compétition de sport collectif

Cliquez sur le bouton « Ajouter » puis « une compétition de sport collectif », l'écran ci-dessous s'affiche.

1. Renseigner le formulaire suivant

Accession meilleur niveau scolaire 2022 – Sport collectif

Ajouter une compétition

* Niveau

Inter-académique ▾

* Compétition

Nom du championnat

Épreuve

Catégorie

* Début

Date officielle de début de compétition

* Fin

Date officielle de fin de compétition

* Lieu

Code postal, ville...

* Joueurs

1 ▾

Hébergement

[Afficher les modalités](#)

Nuits

Nombre de nuitées à prendre en compte

Pièces justificatives

Sélect. fichiers | Aucun fichier choisi

Enregistrer document

Enregistrer

Annuler ▾

Pour l'hébergement, toutes les règles et les contrôles appliqués sont accessibles en cliquant sur « Afficher les modalités ».

2. Ajouter de l'hébergement

L'hébergement n'est pris en compte que si la compétition a lieu à plus de **80 km** de distance d'Angers (et non plus 200 km).

Le nombre de nuitées est contrôlé par rapport à la durée officielle de la compétition et par rapport au nombre de participants. Ne pas oublier de multiplier le nombre de nuitées par le nombre de participants.

Remarque :

La distance se calcule automatiquement via une procédure validée en Bureau de l'OMS en accédant au site Google Maps. Tous les calculs du logiciel sur cet aspect se basent sur les résultats de cette requête sans aucune exception ce qui garantit une parfaite égalité de traitement entre les clubs.

3. Ajouter vos justificatifs

Pour valider votre compétition, vous devez joindre un justificatif officiel de la compétition (résultats/classement) et une facture pour l'hébergement.

4. Enregistrer la compétition

Votre compétition s'affiche dans le tableau Meilleur Niveau de la demande de subvention.

Règles de calcul :

Il s'agit d'une subvention par répartition de points.

Calcul du nombre de point

Toutes les participations sont valorisées.

Nombre de points liés aux kilomètres parcourus : 0,1 point / km

Nombre de points liés à l'hébergement : 5 points par personnes

Nombre de points par participation : 6 points

Valeur du point

La somme globale des points affectés à chaque établissement permet de calculer la valeur du point, à partir du montant de la subvention accordée.

Montant de la subvention

Chaque établissement se voit affecter le produit de la valeur du point multiplié par son nombre de points.

Ce présent document est la propriété de l'OMS, il ne peut être reproduit ou transmis sans l'accord préalable et écrit de l'OMS et son contenu ne peut être divulgué.

Fin du document